

# Le trèfle d'eau

Bulletin d'information du service SAGNE 48 - n°2 - Décembre 2008

---

*Parmi ses actions en faveur des zones humides, le service SAGNE 48 a pour objet de développer les échanges d'expériences et d'apporter de l'information sur ces milieux si particuliers. Comme vous pourrez le voir à travers cette lettre, le service mène sa mission de sensibilisation auprès de tous publics : adhérents, gestionnaires, grand public, bénévoles... Bonne lecture !*

## Formation : Fonctionnement hydrologique des zones humides

C'est sur cette thématique que le service SAGNE 48 a souhaité informer ses partenaires au cours d'une formation organisée les 29 et 30 septembre 2008. Une trentaine de participants, gestionnaires de zones humides et professionnels en charge de dossiers relatifs à ces milieux, se sont réunis en salle avant de se rendre sur les zones humides d'Ajalès, sur la commune de Chauchailles.

Une rapide présentation des zones humides de Lozère (généralités, répartition, valeurs et fonctionnalités) et des actions menées par le service SAGNE 48, a introduit ces journées.

François Gazelle, hydrogéologue et enseignant à l'Université de Toulouse, est ensuite intervenu bénévolement sur le fonctionnement hydrologique, élément indispensable à la compréhension et à la gestion d'une zone humide. A travers un diaporama riche en références et illustrations<sup>1</sup>, diverses notions d'hydrologie, des acquis sur les liens hydrographiques et des pistes de réhabilitation ont pu être, entre autres, apportés. Il a été bien

retenu par les participants que le fonctionnement hydrologique des zones humides constitue un sujet d'étude complexe et que chaque cas devait être étudié avec attention.

La journée sur le terrain a été animée par Jacques Thomas de la SCOP SAGNE<sup>2</sup> et François Gazelle. Les informations apportées ont été très diversifiées : caractérisation des différents types de zones humides, flore et fonctionnement écologique, problématiques du drainage et de la restauration... Les échanges ont été multiples et ont permis en outre de constater la difficulté de concilier captages d'eau en zones humides et gestion durable.

*De nouveau, nous tenons à remercier vivement les intervenants ainsi que les exploitants d'Ajalès pour leur accueil chaleureux et leur participation à cette journée d'échanges sur le terrain.*

### **Agriculteurs en zone humide, un sujet vous intéresse ?**

*Faites nous part de vos attentes et besoins en formation ; le service SAGNE pourra organiser gratuitement des journées de terrain afin de vous apporter un appui technique adapté.*

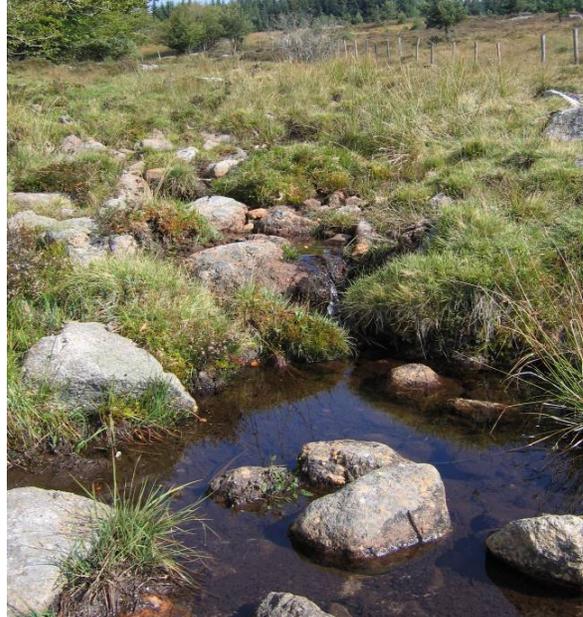


<sup>1</sup> Exemple local : C.MARTIN, F. DUGUEPEROUX et J.F. DIDON-LESCOT – Fonctionnement hydrologique d'une tourbière drainée : la plaine de la Sénégrière (Lozère) - 2008, 19 p.

<sup>2</sup> Scop Sagne - Amalvit - 81470 Péchaudier ; 05 63 75 28 73 ([www.sagne.coop](http://www.sagne.coop))

## La Directive Cadre sur l'Eau

La Directive Cadre sur l'Eau (DCE), datant du 15 avril 2004, régit la politique de l'eau en France avec l'objectif d'atteindre le bon état des eaux d'ici 2015. L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a chargé l'ALEPE\* de sensibiliser le grand public aux enjeux de la gestion de l'eau. Le service SAGNE a participé à cette campagne d'information en rédigeant des articles sur les zones humides (parus dans Midi Libre en août 2008) et en participant le 13 octobre 2008 à une réunion d'information auprès de l'association des Maires et élus de la Lozère.



### Extraits des articles :

#### **Les zones humides en Lozère**

La Lozère est riche en zones humides : 4338 sites représentant près de 11000 hectares ont à ce jour été inventoriés sur le département. L'Aubrac, la Margeride et le mont Lozère en sont particulièrement pourvus. Ces massifs, riches en tourbières aux altitudes les plus élevées, ont à ce titre été identifiés en 1995 comme « sites d'importance majeure » dans le cadre du Plan national d'action pour les zones humides. Les Gorges et Causses du sud du département abritent également de nombreuses zones humides calcaires et lavognes couvrant une surface réduite mais d'une grande richesse écologique et présentant un intérêt majeur pour la faune.

Les zones humides de Lozère présentent une grande diversité d'habitats naturels, dont certains d'intérêt européen. Parmi les plantes dépendantes des zones humides présentes sur le département, 13 sont protégées au plan national. De nombreuses espèces animales sont également tributaires de ces milieux. C'est le cas de certains oiseaux tels que la Bécassine des marais ou le Courlis cendré, des amphibiens et de nombreux invertébrés.

Dans le cadre d'une activité agricole basée en Lozère essentiellement sur l'élevage, les sécheresses des années 2003-2006 ont rappelé l'intérêt des zones humides en tant que ressource herbagère (au moins 9900 hectares - soit plus de 90% des surfaces recensées - sont ainsi pâturées en Lozère) mais aussi pour l'abreuvement du bétail.

#### **Quelques fonctions des zones humides**

Les zones humides assurent de multiples fonctions et font aujourd'hui l'objet d'une attention particulière de la part de nombreux acteurs. Au delà de leur grand intérêt écologique, elles jouent notamment un rôle majeur pour la gestion pérenne de la ressource en eau.

##### Stockage de l'eau et régulation du débit des cours d'eau

L'ensemble des zones humides d'un bassin versant contribue à la rétention des eaux en période de précipitation. Une partie de l'eau stockée peut être restituée progressivement vers les nappes phréatiques ou en aval par ruissellement. Les zones humides participent ainsi, en période d'étiage (basses eaux), au soutien du débit des cours d'eau. Elles contribuent également à la diminution de l'intensité des crues (amortissement des pics de crues par expansion et décalage dans le temps de l'écoulement d'une partie de l'eau).

##### Epuration de l'eau

La végétation des zones humides contribue, en ralentissant l'écoulement de l'eau, au dépôt de sédiments. Les zones humides ont aussi un pouvoir important d'autoépuration de l'eau.

La pérennité des zones humides est souvent liée au maintien de pratiques extensives mais elles font encore aujourd'hui l'objet de menaces directes ou indirectes. Des perturbations de leur fonctionnement hydraulique par drainage, captage ou calibrage de ruisseau affectent ces milieux, de manière parfois irréversible. La préservation des zones humides et de leurs fonctions nécessite de mettre en œuvre des mesures de gestion ou de restauration adaptées.

#### **Quelques particularités des tourbières**

Les tourbières sont des zones humides dans lesquelles les conditions écologiques extrêmes (milieu gorgé d'eau en permanence, manque d'oxygène, froid...) limitent la décomposition de la matière organique qui s'accumule très lentement pour former la tourbe. Issues des dernières glaciations (10 000 ans), les tourbières ont une évolution très lente et hébergent une flore et une faune originales parfaitement adaptées à des conditions de vie très contraignantes.

Du fait de la décomposition incomplète de la végétation, les tourbières ont une fonction de piège à carbone. Cette fonction, non négligeable au regard des enjeux liés au contrôle des gaz à effet de serre (de l'ordre de 80 mégatonnes de carbone seraient ainsi piégés annuellement à l'échelle mondiale !) est toutefois limitée quand les tourbières sont dégradées : les travaux de drainage ou d'extraction de tourbe conduisent en effet, en accélérant la minéralisation de la matière organique, à une libération du carbone dans l'atmosphère sous forme de CO<sub>2</sub>.

## Le service SAGNE 48

### ...auprès des agriculteurs

Dans le cadre de l'élaboration d'un programme spécifique aux zones humides de l'Aubrac, piloté par le COPAGE\*, SAGNE 48 a organisé 3 sorties sur 3 bassins versants identifiés comme prioritaires pour la ressource en eau. L'objectif est d'informer les acteurs locaux sur l'importance d'une gestion pérenne de leurs zones humides tant pour la qualité que pour la quantité de l'eau. Les échanges ont principalement portés sur la caractérisation des zones humides (habitats naturels, flore...), sur leurs atouts et contraintes, ainsi que sur les mesures agri-environnementales envisagées pour favoriser un changement de pratiques agricoles.

Suite à ces sorties, des diagnostics de zones humides ont été réalisés à la demande d'un certain nombre de participants et des partenariats sont envisagés pour la définition et la mise en œuvre d'une gestion adaptée.

### ... auprès des bénévoles

Réalisé sur un site du réseau SAGNE, un chantier de bénévoles a été organisé par le CDSL\*, à l'occasion d'une manifestation nationale du réseau des Conservatoires d'Espaces Naturels : « Les Chantiers d'automne ».

Cette journée a réuni 8 bénévoles sur une parcelle de ripisylve (boisement de bord de cours d'eau) dans les Gorges du Tarn. Au programme : visite de la parcelle concernée, réouverture d'un petit point d'eau embroussaillé, petits aménagements favorables à la faune et coupe de Robiniers faux acacia (*Robinia pseudoacacia*).

## Suivi des sites

Dans le cadre des suivis réalisés sur les sites du réseau SAGNE, une nouvelle espèce d'intérêt patrimonial a été inventoriée sur la tourbière d'Auranchet : *Carex limosa* (Laïche des boubiers)

Protégée au niveau national, cette plante herbacée très discrète se reconnaît par son unique épi mâle et ses épis femelles pendants.



**Gestionnaires de zones humides :  
agriculteurs, élus, particuliers !**

*N'hésitez pas à mobiliser le service SAGNE 48 pour toute assistance technique ou information relatives à vos démarches et projets de gestion ou de mise en valeur de vos zones humides.*



Laïche des boubiers

# SAGNE 48, un service gratuit pour un réseau d'adhérents



Appui technique à la gestion

**SAGNE 48 :**  
un réseau de partenaires  
et de sites



Information, sensibilisation,  
échanges...



Suivi de sites, études...

## Le réseau SAGNE

Actuellement 7 agriculteurs adhèrent ou sont en cours de renouvellement d'adhésion au service. Le réseau SAGNE 48 s'ouvre également à de nouveaux partenaires (2 communes, 1 particulier, 1 association) et les sites concernés reflètent la diversité des milieux humides lozériens : tourbières, prairies humides, ripisylves...

***L'adhésion et les prestations du service SAGNE 48 sont gratuites, alors n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement !***

## Glossaire

ALEPE : Association Lozérienne d'Etudes et de Protection de l'Environnement

CDSL : Conservatoire Départemental des Sites Lozériens

COPAGE : Comité pour la mise en Œuvre du Plan Agri-environnemental et Gestion de l'Espace en Lozère

SAGNE 48 est soutenu par :



### Contact

SAGNE 48  
Conservatoire départemental des  
sites lozériens  
1, ter boulevard du Soubeyran  
48000 MENDE  
04 66 49 28 78 / cds1@wanadoo.fr

Lettre d'information réalisée par le service SAGNE 48 et diffusée auprès des adhérents et partenaires du réseau.